



AUTORISATION PARENTALE DE DIFFUSION ET PUBLICATION D'IMAGES

Année 2019 – 2020

Dans le cadre de notre travail pédagogique et tout au long de l'année, des films et photos de votre enfant peuvent être réalisés lors des activités, qui seront conservés et diffusés dans le journal municipal et sur d'autres supports de communication de la ville. Nous sommes également amenés à faire des projections de ces photos et films avec les familles et à donner des duplicatas à destination des parents qui le souhaitent.

La prise de vue et la diffusion de ces images ne peut se faire sans votre accord, aussi nous vous demandons de bien vouloir remplir le formulaire suivant :

Je soussigné(e), Nom, prénom :

Responsable de l'enfant / des enfants :

Enfant 1

Nom, prénom : Accueilli à (nom de l'établissement) :

Autorise n'autorise pas

Enfant 2

Nom, prénom : Accueilli à (nom de l'établissement) :

Autorise n'autorise pas

Enfant 3

Nom, prénom : Accueilli à (nom de l'établissement) :

Autorise n'autorise pas

(autorise ou n'autorise pas) la prise de vue et la diffusion de son image (journal municipal, site internet de la Mairie, projections en salle, duplicata aux parents) pour des usages scolaires et pédagogiques.

Par ailleurs, je m'engage à ne pas exploiter les duplicatas qui me seront confiés à des fins commerciales, ni à une quelconque autre diffusion (internet...) hors du cercle familial et des proches.

Fait à, le

Signature du responsable de l'enfant

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)



AUTORISATION UTILISATION CAF PRO

Je soussigné(e), N° allocataire CAF :

➤ Autorise les agents du Guichet Unique de Paiement et d'Inscription Innovant (GUPII) à consulter les données de mon compte allocataire de la Caisse d'Allocations Familiales, afin de déterminer le tarif des prestations communales.

➤ Certifie être informé(e) que les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des inscriptions aux prestations municipales.

Conformément à la loi «informatique et libertés » du 06/01/1978, je dispose d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui me concerne. Ce droit s'exerce en s'adressant au Guichet Unique de Paiement et d'Inscription Innovant.

Fait à, le

Signature de l'allocataire

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)